



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

PARTIE ECRITE CORRIGE

1-1 Quelles sont les conditions de stockage des boues ? **(6 points)**

- Les boues doivent être stockées dans des fûts métalliques sertis :
- portant les étiquettes : du nom du produit (1 point)
des symboles de sécurité. (1 point)
 - Dans un endroit fermé ventilé (1 point)
 - Installés sur un bac de rétention (1 point)
 - Récupérés par un organisme agréé par la profession avec justificatif ou récépissé du fournisseur. (1 point)

1-2 Citer les précautions à prendre au niveau de la protection des personnes lors de l'entretien du distillateur. **(3 points)**

- Lors de l'entretien du distillateur, il doit être impérativement froid. (1 point)
- Ventiler le local (1 point)
- Il faut porter les équipements de protection individuelle (EPI) : une blouse, des lunettes, des gants spéciaux, un masque à charbon actif, des chaussures de sécurité. (1 point)

2 - La nouvelle réglementation (arrêté type 2345) exige un double séparateur. Indiquer son rôle. **(2 points)**

L'installation est munie d'un double séparateur permettant d'éviter la présence de solvant dans les eaux rejetées à l'égout.

3 - Compléter le tableau du plan de gestion solvant /déchets de l'entreprise. **(9 points)**

Corrigé partie écrite	Session 2010	Sujet N°10146
CAP METIER DU PRESSING		
EP2 Traitement des articles		
Durée 2h30	Coefficient : 8	Page C 1/1